



## Délibération du Comité syndical N° 937-10-22

**Objet : Modification  
1 à l'avenant 2022  
de la convention  
pour le  
fonctionnement du  
Pays de Pontivy**

Nombre de membres  
en exercice : 13

Présents : 9  
Absents : 4

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Pontivy dans les locaux de Pontivy Communauté –sur convocation de son Président, Claude VIET

Etaient présents : AUDO Daniel, GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, LE BOUEDEC Joseph, LE BRETON Bernard, LE CORF Henri, POURCHASSE Michel, ROLLAND Benoit, VIET Claude.

Etaient excusés : LE STRAT Sylvette, ROBIN Guénaël,

Autres personnes : MOREL Martine, LE MAINTEC Lucas, LEURETTE Romain, POHARDY Fanny, RICHARD Gildas.

Secrétaire de séance : Daniel AUDO

Date des convocations : 18 octobre 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération n° 802-12-18 prise par le Pays de Pontivy portant sur la convention pour le fonctionnement du Pays de Pontivy entre les collectivités (Syndicat mixte du Pays de Pontivy, Centre Morbihan Communauté, Pontivy Communauté)

Considérant la délibération n°924-03-22 portant sur l'avenant 2022 relatif à cette convention.

M le Président expose les modifications suivantes à prendre en compte :

Détail ventilation des coûts convention à modifier

chapitre D	Interc		prévu		conve
011		Charges à caractère général	convention	à prévoir	finale
611	CMC	Frais structure FP	1755	1170	
611	CMC	Frais structure SP	527	263	
611	Pontivy CTé	Frais structure nouvel agent		1075	
chapitre D		Charges de personnel et frais assimilés			
012					
6218	CMC	remboursement FP 6 à 10 mois	11700	7800	1
6218	CMC	remboursement SP 6 à 9 mois	3510	1755	
6218	Pontivy Cté	remboursement nouvel agent Scot 7 novembre au 31 décembre 22		7 167	

**Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve à l'unanimité les modifications apportées à l'avenant 2022 de la convention de fonctionnement du Pays de Pontivy. Il autorise le Président à signer tout document s'y rapportant.**

Fait à Pontivy,  
Le 26 octobre 2022  
Le Président,  
Claude VIET

SYNDICAT MIXTE  
DU PAYS  
DE PONTIVY